

# Hello



GEIQ  
PLUS

ASSOCIATIONS & COLLECTIVITES, PENSEZ GEIQ POUR VOS RECRUTEMENTS

# Pour mieux comprendre LE GEIQ PLUSS

Un Groupement d'Employeurs que vous pouvez intégrer  
pour vos recrutements

## **Associatif**

---

Association loi 1901 notre GEIQ est destiné aux structures associatives et collectivités non soumises à la TVA (solution pour le secteur soumis à TVA en cours de développement).

## **Multisectoriel**

---

Notre palette de métiers évolue **en fonction de vos secteurs.** Nos adhérents actuels sont dans les secteurs de l'animation, la formation, l'insertion (dont une Mission Locale et un Réseau d'Inclusion). Nous intervenons sur des **métiers « connus »** et nous construisons de **nouveaux « référentiels métiers »** si besoin.

## **ESS**

---

Nous sommes spécialisés dans des recrutements de profil à destination du secteur de l'**Économie Sociale et Solidaire.** Nous partons des besoins de l'adhérent pour proposer une **solution RH adaptée.**



# Pour mieux comprendre LE GEIQ PLUSS

Sur la terminologie, on essaie de ne pas trop jargonner mais...



La structure adhérente  
= la structure d'accueil  
= votre structure

Vous adhérez  
au GEIQ  
**50 euros / an**

Vous « accueillez » la  
personne qui est mise à  
disposition par le GEIQ

# Pour mieux comprendre **LES CONTRATS**

01

## **Le GEIQ est l'employeur**

Nous portons le contrat du salarié que nous vous mettons à disposition.

02

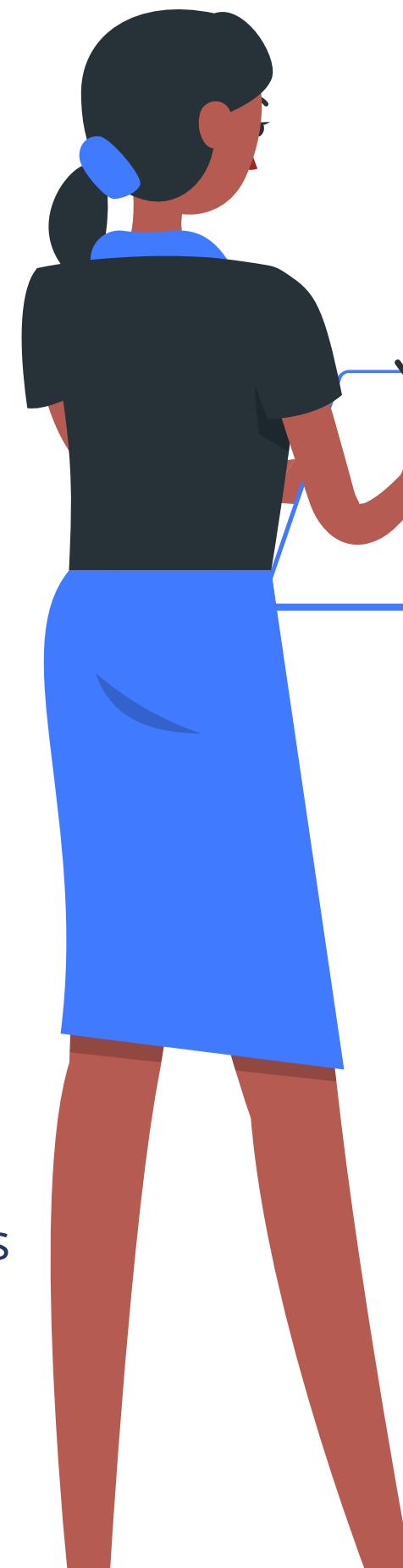
## **Les contrats sont à minima de 6 mois et de 26h/semaine**

Dans les faits, ils sont quasiment tous à temps plein et en "mono mise à disposition" en association (à ce jour un seul poste a été mutualisé entre une collectivité et une association)

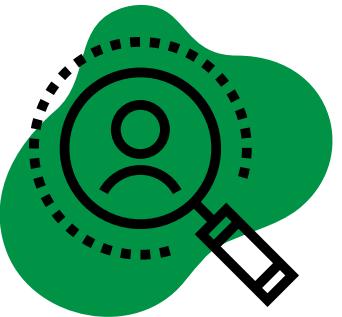
03

## **L'alternance est protéiforme**

Contrats d'apprentissage & de professionnalisation : qualifiants & certifiants  
Contrats de professionnalisation expérimentaux : visent une montée en compétences via quelques modules courts de formation et une situation de travail apprenante



# Pour mieux comprendre NOTRE ACTIVITÉ



## LE RECRUTEMENT

- **Rédaction** profil de poste, fiche de poste, offre d'emploi, **diffusion & recherche** ciblée de candidat.e.s
- **Analyse et traitement** des candidatures, organisation et menée des sessions de recrutement



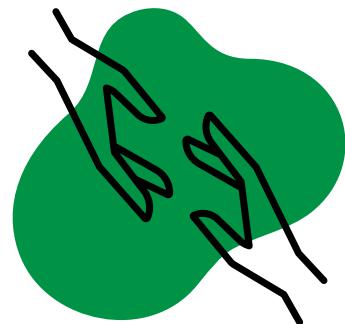
## LA FONCTION EMPLOYEUR

- **Le montage du contrat** : dossier salarié, contrat, mutuelle et prévoyance, documents et prise en charge OPCO, médecine du travail...
- **Toute tâche liée à la vie du contrat\*** : paie, gestion des arrêts, activité partielle...
- **Les procédures disciplinaires** au besoin
- **Fin de contrat** : attestation employeur, solde de tout compte, portabilité mutuelle...



## LA FORMATION

- **Définition** du référentiel métier et d'un parcours
- **Relations** avec les OF, OPCO...



## L'ACCOMPAGNEMENT

- **Suivi** de la personne tout au long du contrat en lien avec le tuteur « adhérent »
- **Facilitation / Médiation** le cas échéant
- **Recherche de solution d'emploi** si aucune pérennisation n'est possible après le contrat



\***Nous appliquons les conditions de travail applicables dans les structures adhérentes (le salarié reste soumis à votre règlement intérieur, les congés et les frais sont soumis à votre validation...).**

# Et combien ça côute ?



La politique tarifaire est d'**ajuster à chaque recrutement le tarif** en fonction du profil (et aides afférentes), du niveau de rémunération, du coût de la/ des formation(s) et du nombre de contrats gérés par le GEIQ pour l'adhérent (à ce jour les charges de structure pèsent moins sur les structures prenant plus de contrats).

Le GEIQ est l'employeur, **l'adhérent paie une facture mensuelle sur la base d'un prévisionnel d'heures de mise à disposition** et une régularisation est faite à la fin du contrat/ de l'année si des écarts existent.

**Une avance sur facturation d'un mois plein est également demandée et restituée** après le paiement de la dernière facture liée au contrat. Avance décidée collectivement à la création : facilité de trésorerie pour le GEIQ au démarrage et prévention d'éventuels défauts de paiement.

# Pour mieux casser LES IDÉES REÇUES

L'ALTERNANCE SE  
CONCENTRE SUR DES  
PARCOURS QUALIFIANTS ET  
DIPLÔMANTS



**NON**

Le GEIQ travaille aussi sur des contrats de professionnalisation expérimentaux qui permettent de faire de la situation de travail elle-même une action de montée en compétences

LE POSTE DOIT  
NÉCESSAIREMENT ÊTRE  
MUTUALISÉ AVEC UNE  
AUTRE STRUCTURE



**NON**

La quasi-totalité des mises à disposition du GEIQ se fait en « mono » mise à disposition (à savoir une seule structure d'accueil), cela dit la mutualisation peut rester pertinente dans le cas de besoins partiels

LES CONTRATS GEIQ  
S'ADRESSENT  
UNIQUEMENT AUX  
JEUNES



**NON**

Les contrats GEIQ s'adressent à des personnes de tout âge : dans les derniers recrutements en date une personne de 59 ans et une de 61 ans

# Pour mieux casser LES IDÉES REÇUES

## À titre d'exemple\*



Un.e salarié.e à  
35h/semaine



Rémunéré.e à hauteur  
du SMIC sur un contrat  
de pro expérimental  
de 12 mois



28h de formation  
externe et le reste en  
formation interne

PASSER PAR LE GEIQ ÇA VA  
COÛTER CHER



**NON**

Vous bénéficiez des aides liées au profil  
et au parcours de la personne et plus  
vous prenez de contrats moins ils vous  
coûtent.

À titre d'exemple\*, en avril 2022, un  
premier contrat avec le GEIQ peut vous  
coûter entre 15 300 € et 25 400 € selon  
les aides mobilisables, **contactez-nous**  
**pour plus de précisions.**



# **Pour vos suites de contrats PEC, pensez GEIQ !**

**Vous avez apprécié le travail de votre collaborateur.trice mais le PEC se termine, le GEIQ peut être une solution pour poursuivre la collaboration.**

En suite de PEC le GEIQ peut adapter la durée du contrat (6 mois minimum / > 12 mois possible) pour s'adapter à votre besoin. Parfois il est plus facile pour les structures de se projeter jusqu'au 31 août (année scolaire dans l'animation notamment).

Le GEIQ s'engage à faire bénéficier ses adhérents des aides à l'embauche mobilisables. La tarification est adaptée à chaque mise à disposition.

**A ce jour les aides exceptionnelles à l'alternance des publics « jeunes » prennent fin en juin 2022. Contactez-nous dès maintenant !**

01

## DES MODALITÉS QUI VARENT SELON LES PROFILS

- Parfois la solution est une **alternance en contrat d'apprentissage ou en contrat de professionnalisation** « qualifiant » (BPJEPS notamment)
- Parfois **le parcours qualifiant ne sera pas une réponse** mais quelques modules peuvent être envisagés comme des SST, développement personnel, gestion de conflits, BAFA/BAFD
- Parfois la personne a encore **besoin de monter en compétences sur le terrain** avant de se projeter sur un parcours qualifiant ou sur des modules « complets », l'accent est alors mis sur la formation interne

03

## VOS BESOINS, LEURS BESOINS, NOS SOLUTIONS

- Le GEIQ n'est qu'une étape, il a pour mission de **conjuguer les besoins de la personne accompagnée et de la structure adhérente**

02

## UN ACCOMPAGNEMENT VERS L'EMPLOI DURABLE

- Nous accompagnons la personne pendant son contrat sur **les suites à donner sur son projet professionnel** et sur sa recherche d'emploi/ formation, en lien avec les structures adhérentes et les prescripteurs.
- Dans l'idéal, **les suites peuvent se faire en contrat chez la structure adhérente ou dans une autre structure du même secteur** voire dans une structure d'un autre secteur



04

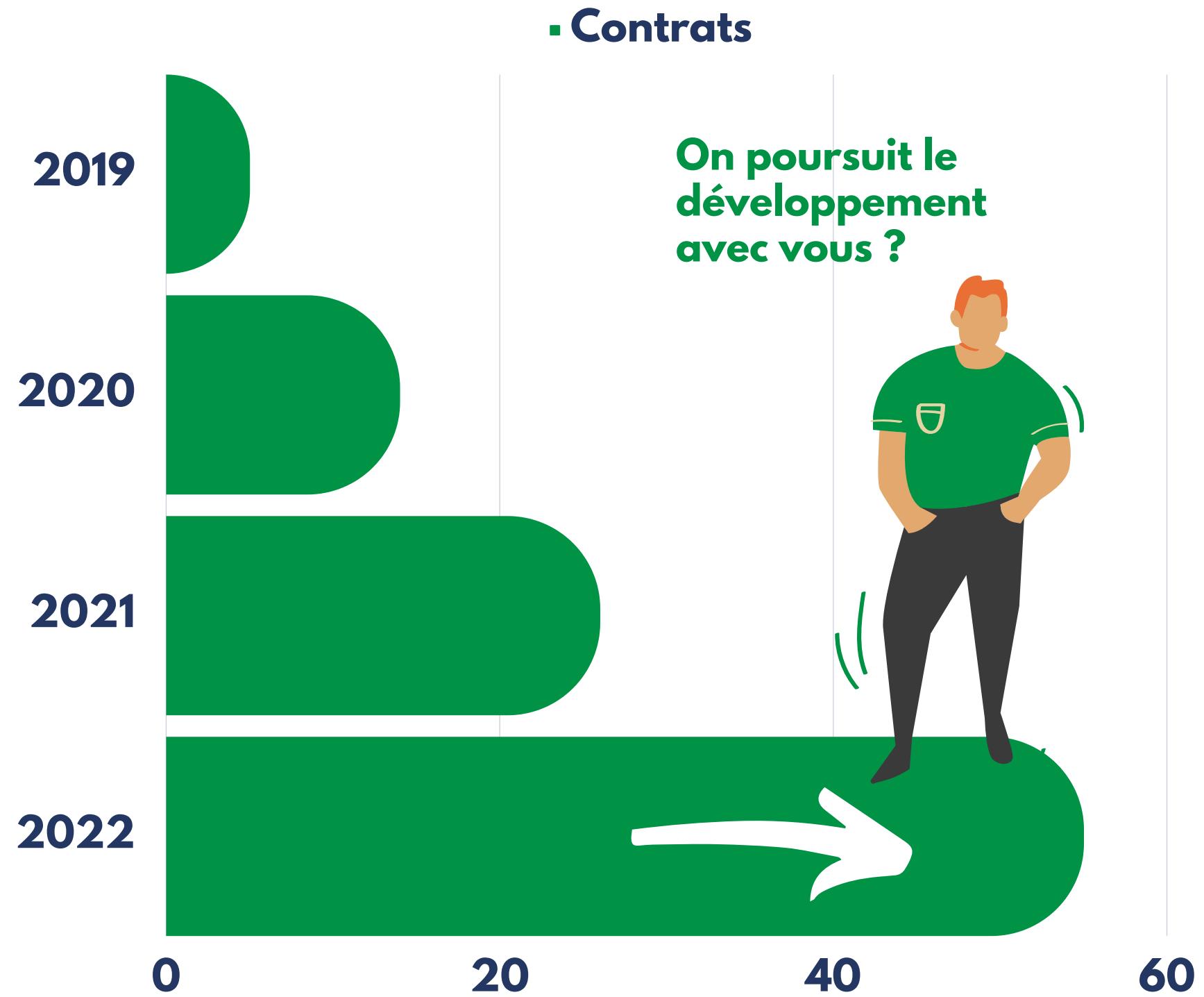
## NOTRE GESTION VOS CONDITIONS

- Le GEIQ s'occupe de l'administratif de la gestion du contrat, des relations OPCO et prescripteurs et la responsabilité employeur lui est transférée – néanmoins **les conditions de travail restent définies par les structures d'accueil**

# Pour mieux comprendre NOTRE FONCTIONNEMENT

- Dans le modèle économique du GEIQ PLUSS nous prenons en compte également les **subventions et prestations sur Appels à projet** que nous réalisons (promotion des métiers ESS et de l'alternance, diagnostic de compétences, TRE...) pour cofinancer nos postes d'accompagnement.
- Par ailleurs, **nos fonctions supports sont mutualisées avec le Réseau GRAIN** avec une augmentation progressive des moyens directs du GEIQ en adéquation avec la montée en charge.
- Le GEIQ PLUSS est un outil mutualisé, **plus nos adhérents seront nombreux et engagés et plus la facture sera légère.**

**Chaque année nous augmentons le nombre de contrats confiés par nos adhérents**



01

## ETHIQUE ASSOCIATIVE FORTE

Le GEIQ préserve la **démocratie associative** en respectant liberté de parole et égalité entre adhérents. Nous agissons en professionnels responsables et rigoureux, attachés aux résultats et à la qualité de nos interventions. Nous veillons à la **solidarité collective**.

03

## CONFIANCE

La confiance tissée entre les adhérents est un facteur clé de notre **réussite collective**. Elle induit le respect des personnes, le respect des différences, le respect de toutes les compétences ; elle prend tout son sens dans un environnement incertain. Elle **cimente également les relations** entretenues avec nos partenaires.

02

## ENGAGEMENT

Nous nous engageons avec détermination dans **le collectif** ; cette nécessaire implication s'exerce dans la durée. L'engagement se traduit notamment dans la volonté de mettre en commun, de prendre **les initiatives utiles à tous**.



**Pour mieux comprendre  
NOS VALEURS**

# Rencontrez l'Equipe



Nos adhérents sont prêts  
à illustrer nos propos,  
nous pouvons vous  
mettre en relation.



Mobilisation possible  
sur toute la Normandie



**Christelle THUILLIER**

Directrice

[christelle.thuillier@geiqpluss.fr](mailto:christelle.thuillier@geiqpluss.fr)

06 30 76 17 94



**Jennifer FUENTES**

Chargée d'accompagnement RH

[jennifer.fuentes@geiqpluss.fr](mailto:jennifer.fuentes@geiqpluss.fr)

07 87 10 73 46



**Virginie PETIT**

Chargée d'accompagnement RH

[virginie.petit@geiqpluss.fr](mailto:virginie.petit@geiqpluss.fr)

06 02 15 70 45



Suivez-nous sur nos réseaux !

**[www.geiqpluss.fr](http://www.geiqpluss.fr)**